

L'Anse-Saint-Jean, le 10 avril 2017.

Je, soussigné, par les présentes certifie que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance. Annick Boudreault, secrétaire d'assemblée

\_\_\_\_\_ Annick Boudreault, secrétaire d'assemblée

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 10 avril à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :            Monsieur Yvan Côté  
                                 Monsieur Victor Boudreault  
                                 Monsieur Éric Thibeault  
                                 Monsieur Anicet Gagné  
                                 Monsieur Marcellin Tremblay

Sont absents :            Monsieur Graham Park

132-2017  
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

133-2017  
NOMINATION DE MME ANNICK BOUDREULT À TITRE DE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer en l'absence de M. Daniel Corbeil, Mme Annick Boudreault à titre de secrétaire d'assemblée.

134-2017  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

1. Ouverture de la séance
2. Nomination secrétaire d'élection
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Politique de soutien aux projets structurants – Projet Mont-Édouard
5. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local Ministère des Transports 2016
6. Période de questions
7. Levé de l'assemblée.

135-2017  
POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS – PROJET MONT-ÉDOUARD

ATTENDU QUE la station le Mont-Édouard est un moteur important pour l'économie de L'Anse-Saint-Jean ;

ATTENDU QUE le Mont-Édouard offre des emplois à des travailleurs de tout le Bas-Saguenay ;

ATTENDU QUE le développement des activités de la Station du Mont-Édouard contribue de façon importante au développement de l'industrie touristique de L'Anse-Saint-Jean et du Bas-Saguenay ;

ATTENDU QUE le projet de Haute route de la Station du Mont-Édouard attire une

nouvelle clientèle provenant majoritairement de l'extérieur de la région et qui séjourne quelques jours dans le milieu local ;

ATTENDU QUE pour poursuivre sa croissance, le Mont-Édouard doit augmenter le domaine skiable de Haute route afin d'attirer de plus en plus de clientèle et de faire de la station la destination par excellence pour les adeptes de Haute route du Québec ;

Il est proposé par et appuyé que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean appuie une demande d'aide financière de la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean de 25 000 \$ dans le cadre de la Politique de soutien aux projet structurants de la MRC dans le volet local pour la poursuite du développement de la Haute route au Mont-Édouard.

136-2016

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2016

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 50 558.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean atteste, à même son rapport financier annuel 2016, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local chapeauté par le Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports.

137-2017

TREMBLAY ASSURANCE – ASSURÉ ADDITIONNEL – L'ASSOCIATION L'ANSE-FLAMME

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Tremblay Assurance d'ajouter L'Association L'Anse-Flamme au contrat d'assurance de la municipalité, et ce sans surprime.

PÉRIODE DE QUESTIONS

138-2017

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Victor Boudreault propose la fermeture de la séance à 19h20

---

Madame Annick Boudreault, secrétaire d'assemblée

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*